

DECLARATION DE MISSIONS ET VALEURS

En cohérence avec la stratégie de Val d'Isère, le Centre de Congrès poursuit sa démarche de développement durable et souhaite inscrire son organisation et son fonctionnement autour des valeurs suivantes :

1/ INCLUSION

- Le Centre de Congrès s'attache à respecter ses collaborateurs ainsi que les engagements pris auprès des prestataires, fournisseurs, partenaires et clients
- Le Centre de Congrès sollicite, intègre et implique l'ensemble des parties prenantes dans sa démarche de développement durable (collaborateurs, prestataires, fournisseurs, partenaires, clients),
- Le Centre de Congrès identifie les enjeux les plus importants et les prend en considération dans un objectif de progrès.

2/ INTEGRITE

- Le Centre de Congrès tient compte de sa sphère d'influence (fournisseurs, personnel, parties prenantes) pour déployer des actions de progrès,
- Le Centre de Congrès intègre le développement durable dans sa vision et sa stratégie pour favoriser les impacts bénéfiques à tous les niveaux, dans une logique d'amélioration continue,
- Le Centre de Congrès applique rigoureusement les lois et le règlement intérieur assurant le respect des valeurs de l'entreprise (lutte contre la corruption, abus...)
- Le Centre de Congrès et ses équipes, sont garants de l'image positive de Val d'Isère

3/ VIGILANCE

- Le Centre de Congrès intègre ses parties prenantes à la culture du développement durable dans le but d'améliorer leur satisfaction
- Le Centre de Congrès cultive une relation de confiance avec ses fournisseurs et prestataires dans une démarche éthique et respectueuse,
- Le centre de Congrès s'assure de bien intégrer les collaborateurs internes, de manière que chacun contribue à son échelle au développement durable,

- Le Centre de Congrès intègre les exigences réglementaires liées au développement durable, encourage l'émergence de solutions innovantes et favorise la mise en place de processus moins impactant.

4/ TRANSPARENCE

- Le Centre de Congrès s'attache à donner de la clarté sur ses engagements et ses actions en matière de développement durable,
- Le Centre de Congrès veille à rendre disponible les informations propres à son fonctionnement aux différentes parties prenantes sans distinction
- Le Centre de Congrès prend en compte et s'attache à répondre à l'ensemble des demandes de ses parties prenantes dans les meilleurs délais.

Pour porter ces valeurs le CHO s'engage dans les missions suivantes :

1/ FIDÉLITÉ À LA NORME ISO 20121

Suivi régulier des protocoles et des plans d'action liés à l'obtention de la norme ISO 20121.

2/ COMMUNICATION

Communication éclairée de nos valeurs sur tous nos canaux de communication et à toutes les parties intéressées. Mesure de l'impact et prise de décision en lien avec la norme lors d'appel d'offre.

3/ MESURES

Mise en place d'outils de mesure d'impact carbone et mesure régulière, voire automatique de l'impact carbone des événements liés au centre de congrès.

4/ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Réduction continue de notre facture énergétique.

POLITIQUE de DEVELOPPEMENT DURABLE

- Le centre de Congrès a la volonté d'être précurseur dans son écosystème + par rapport aux autres établissements MICE de montagne – obtention de l'ISO 20121
- Prise en compte des risques environnementaux (ex : à intégrer dans les processus opérationnels en amont des projets)
- Retour d'expérience (ex : à intégrer dans les processus opérationnels en amont des projets)
- Le Centre de Congrès souhaite mettre en place des processus efficaces afin de maîtriser d'avantage ses flux/énergies (eaux, chauffage, électricité...) → Sobriété énergétique
- L'équipe du Centre de congrès souhaite réduire au maximum l'impact des participants lors de ses événements, et ce quel que soit l'envergure (1 à 600 pax). Ces actions passeront notamment par une consommation raisonnée et responsable (gaspillage alimentaire, limitation du plastique, déplacement des personnes, sensibilisation au local/circuit court...)
- Le Centre de Congrès a d'ores et déjà entrepris des actions concernant : le tri des déchets, achat de matériel de bureau « raisonné »
- Le Centre de Congrès souhaite s'engager dans une politique de DD raisonnée et adapté à son activité afin de réduire son impact (événementiel = impact fort).
- Pourquoi pas être précurseur en la matière...
- S'engage à satisfaire les exigences applicables
- Amélioration continue
- Notion de leadership
- Référence avec déclaration de missions et de valeurs

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- 1/ Consommation raisonnée des flux (chauffage, eaux, électricité)
- 2/ Sensibilisation des clients et participants : à leur impact, à l'importance des circuits courts, au gaspillage alimentaire, au plastique...
- 3/ Intégration de l'ensemble de l'équipe à ces techniques/process de DD